

LYCEES ARBEZ CARME ET PAUL PAINLEVE : MODALITES D'ACCES AUX RESTAURANTS SCOLAIRES
(repas de midi)

Les lycées Arbez Carme et Paul Painlevé proposent une gestion des repas à la prestation **AVEC OBLIGATION DE RESERVATION POUR TOUS (élèves demi-pensionnaires, personnels et étudiants).**
Les élèves internes ne sont pas concernés.

1- Comment créer son compte ?

Se rendre à l'adresse suivante :

Pour le lycée Arbez Carme-> <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=4249>

Pour le lycée Paul Painlevé -> <http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=4465>

La procédure est la suivante:

- Créer un compte dans la rubrique CREER UN COMPTE en bas de page;
- Renseigner les rubriques obligatoires (astérisques rouges) avec notamment une adresse email valide;
- Après validation de votre demande par le lycée, vous recevrez, par courriel, un document avec un nouveau lien qui vous permettra de créer un mot de passe pour accéder à votre compte.

2- Comment réserver ?

- sur l'espace Turbo-self (depuis un smartphone, tablette, ordinateur)
- depuis la borne à votre disposition dans les halls d'accueil des 2 lycées

3- Quand et sur quels créneaux horaires ?

Pour pouvoir déjeuner, la réservation doit être effectuée au préalable sur le site **avant 23h59 la veille**

NB : possibilité d'annuler sa réservation jusqu'à 23h59 la veille



Attention pour résumer :

Pas d'argent sur votre compte	—————>	pas de réservation ni de passage au self possibles* (*sauf pour les internes au forfait)
Pas de réservation	—————>	pas d'accès au restaurant scolaire

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous rendre sur l'ENT rubrique « Hébergement et restauration »

<https://arbezcarme-painleve.ent.auvergnerrhonealpes.fr/informations-pratiques/hebergement-restauration/>